

Pour diffusion immédiate

Tragédie à Lac-Mégantic

DIX-SEPT POMPIERS DE LÉVIS HONORÉS

Lévis, le 5 mai 2014. – « Tous les membres du conseil municipal se joignent à moi pour saluer l’engagement et le professionnalisme des dix-sept pompiers de la Ville de Lévis qui sont intervenus lors du sinistre à Lac-Mégantic en juillet dernier. Il me fait donc plaisir de leur offrir, au nom du ministère de la Sécurité publique, un certificat de reconnaissance bien mérité témoignant du dévouement dont ils ont fait preuve et du travail qu’ils ont accompli pour venir en aide aux Méganticois et Méganticoises », a déclaré monsieur Gilles Lehouillier, maire de Lévis.

C’est en séance ordinaire du conseil municipal que monsieur Lehouillier et monsieur Yves Després, directeur du Service de la sécurité incendie de Lévis, ont procédé à la remise officielle des certificats de reconnaissance émis par le ministère de la Sécurité publique. « Je suis heureux de me faire le porte-parole du Ministère et ainsi souligner le soutien indéniable apporté par ces dix-sept pompiers de chez nous », a renchéri le maire.

Le capitaine aux opérations Rémi Drouin, le chef aux opérations Claude Boucher, les lieutenants Dany Lavoie, Pierre Fréchette, Guy Roberge et les pompiers Christian Bergeron, Yves Bouchard, Richard Côté, Stéphane Fredette, Mario Gagné, Serge Gaumont, Denis Leblanc, Larry Maguire, Paul-André Noël, Yves Pelletier, François Robitaille et Serge Roy ont reçu cet honneur devant leur famille et certains citoyens et citoyennes.

« À Lévis, les pompières et pompiers ont à cœur la sécurité de la population et reculent devant rien pour s’engager au sein de la communauté. Une fois de plus, ils l’ont démontré en portant main-forte aux personnes sinistrées », a ajouté le maire.

À la suite de la tragédie de Lac-Mégantic, le Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis s’est impliqué pour apporter soutien et répit aux nombreux intervenants des corps de pompiers déjà en place depuis plusieurs jours. L’équipe dépêchée a participé à la recherche de victimes ainsi qu’à la protection des intervenants et des lieux à décontaminer. Des véhicules et équipements d’intervention ont aussi été déployés sur les lieux.

« Lors de l’incident à Lac-Mégantic, pendant que des membres du personnel voyaient à assurer les mesures d’exception sur le territoire lévisien, d’autres apportaient un soutien à une autre municipalité; voilà un bel exemple d’entraide intermunicipal », de conclure le maire.

– 30 –

Source : Direction des communications
Tél. : 418 835-8292

Direction des communications

2303, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Québec) G6W 5P7 Tél. : 418 835-8288 Téléc. : 418 835-8289 www.ville.levis.qc.ca

